

Brèves
juin 2020
N°274



EDITO

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir, beaucoup d'émotion et la conscience de la tâche et des responsabilités qui nous attendent que **le 23 mai dernier, l'ensemble des nouveaux élus et moi-même avons pris nos fonctions à l'issue du premier conseil municipal.**

Je salue ici les **élus sortants et notamment René Mémain et ses adjoints** et les remercie, au nom des Cernaysiens, pour ces années consacrées à Cernay. Le village aujourd'hui, dans son aspect comme dans son fonctionnement, est marqué de leur empreinte, la dernière réalisation en date étant les jardins du presbytère récemment ouverts au public.

Deux longs mois de confinement viennent de s'écouler. Le village, à l'image du pays, a vécu au ralenti. Il me paraît important de souligner le rôle essentiel qu'ont joué pendant cette période nos **professionnels de santé (médecin, infirmières, pharmacien...)**, nos **commerçants**, nos **enseignants**, nos **services techniques** et **administratifs**. Tous se sont mobilisés et organisés pour offrir leurs services aux Cernaysiens et assurer le soutien aux plus fragiles. Je veux leur adresser ici **mes remerciements les plus sincères et leur dire à quel point nous avons tous conscience de l'importance du soutien à leurs activités dans notre village.**

Je n'oublie pas non plus le rôle des **associations**, des **syndics** de copropriété et de tous les **Cernaysiens** pendant la période écoulée. Chacun à sa manière a su mobiliser ses ressources et sa créativité pour fabriquer et distribuer des masques, assurer la solidarité aux plus fragiles ou maintenir du lien social entre voisins. Certaines rues résonnent encore des chants et notes de musique adressés en hommage aux soignants...

Le temps du **déconfinement est venu depuis le 11 mai dernier**, mais ce déconfinement n'est pas synonyme de retour à une vie « normale ». Malgré le plaisir que nous avons à nous retrouver enfin, il convient à chacun de modifier **durablement** ses comportements et d'intégrer dans son quotidien les mesures barrières et de distanciation sociale. Il en va de la santé des plus fragiles mais aussi de la pérennité du déconfinement et donc de notre vie sociale et économique.

Dans le respect le plus strict de la réglementation sanitaire, et en concertation avec les professionnels, bénévoles ou usagers, nous avons pu **réouvrir les écoles**, les **terrains de tennis**, la **bibliothèque** puis les **parcs et jardins**, le **skate parc**, le **centre de loisirs**. Le personnel municipal étant presque au complet, la mairie et l'agence postale ont élargi leurs plages d'ouverture.

Ces réouvertures mobilisent pleinement les personnels et bénévoles car elles s'accompagnent de mesures de désinfection et de surveillance inédites. Je les remercie ici pour leur engagement. Ces mesures ont également des conséquences financières pour les associations comme pour la commune (matériel, recrutements). Il faudra encore un peu de patience pour pouvoir reprendre les activités collectives et en intérieur.

Le reste de l'activité municipale reprend aussi activement, nous ne manquerons pas de vous faire part dans la prochaine édition des projets et travaux en cours.

Je vous adresse ici mes salutations les plus sincères,

Votre Maire, Claire CHERET

Discours de René Mémain

Mesdames, Messieurs

Après avoir fait l'appel des présents et appelé le doyen de cette assemblée pour présider à l'élection de votre nouveau maire, mon mandat sera arrivé à son terme. Le protocole sanitaire qui prévaut à ce conseil municipal nous oblige aux gestes barrières et à la distanciation physique. Ceci explique que nous soyons non pas à la mairie mais ici à la salle de l'ancien Lavoir et que le public soit limité à 12 personnes. Nous avons pour consigne également de faire le plus court possible tant pour l'ordre du jour que pour nos interventions. Aussi serai-je bref. Néanmoins je ne peux ouvrir cette ultime séance sans avoir une pensée pour mes collègues élus qui m'ont accompagné au cours de mes 19 ans de mandat de maire. Je veux d'abord les remercier de m'avoir renouvelé par trois fois leur confiance et leur dire à nouveau toute ma gratitude pour l'énorme travail réalisé ensemble. Gérer efficacement une commune est l'affaire d'une équipe. Deux points sont essentiels : l'implication totale de chacun et la collégialité des décisions garante de l'équilibre du pouvoir qui nous est confié. La responsabilité du maire est de veiller à la parfaite application de ces deux règles. Une autre mission tout aussi importante consiste à gérer le personnel. Je profite de votre présence Delphine, pour renouveler à l'ensemble du personnel municipal toute ma reconnaissance et ma gratitude pour l'engagement qui est le sien au quotidien au service des Cernaysiens. Je veux vous remercier plus particulièrement, pour la complicité qui a été la nôtre au cours de toutes ces années. Vous avez été une collaboratrice très précieuse. Merci de m'avoir fait bénéficier de votre expertise dans le labyrinthe d'un monde administratif toujours plus complexe. Ce long chemin, tortueux parfois, nous l'avons parcouru ensemble. Nos routes se séparent aujourd'hui et je vous souhaite bon courage et un aussi beau parcours avec votre nouvelle équipe. Je veux m'adresser maintenant aux nouveaux élus, vous qui siégez pour la première fois. Je me revois il y a 25 ans, un peu intimidé et inquiet comme vous l'êtes peut-être aujourd'hui. Je n'imaginai pas à quel point cette fonction d'élu allait prendre une place aussi importante dans ma vie. Je souhaite qu'elle vous passionne autant qu'elle m'a passionné et qu'elle vous apporte les mêmes satisfactions. Le monde se transforme. Depuis ce dernier mandat, la structure municipale a été malmenée. Elle a perdu en autonomie financière et son champ d'action s'est réduit au profit d'une gestion territoriale plus large. Pourtant ces deux derniers mois ont démontré plus que jamais le rôle primordial de la commune dans la gestion de la crise que nous traversons. Ils ont prouvé l'efficacité des municipalités à organiser la solidarité et la sécurité au plus près des habitants. A ce titre je veux vous remercier, vous les nouveaux élus qui vous êtes immédiatement mobilisés avant même d'être investis officiellement. Merci à toi Claire qui a partagé avec moi toutes les initiatives et les décisions au cours de ces deux mois de transition. J'ai joué les prolongations bien malgré moi. Je vais continuer de les jouer encore quelques jours en ma qualité de vice-président de l'Agglomération de Rambouillet Territoires jusqu'à la mise en place du prochain conseil communautaire qui interviendra à l'issue du second tour des municipales. Rassurez-vous la commune sera représentée au sein de cette assemblée par votre maire, car bien que faisant partie de l'exécutif, je ne participerai pas aux délibérations de ce conseil communautaire provisoire mixte. Il me reste à vous souhaiter bon courage. Nous laissons derrière nous quelques chantiers inachevés. Je ne vous cacherai pas ma grande frustration de n'avoir pu terminer et inaugurer ces derniers chantiers qui nous ont énormément mobilisés. C'est vrai que la mission d'élu a de singulier qu'elle n'est jamais terminée. Belle réussite à vous et Vive notre chère commune de Cernay-la-Ville.

Bien cordialement, René Mémain

Discours de Claire Cheret

Le 23 mai dernier, le conseil municipal nouvellement élu s'est réuni pour élire la maire Claire Cheret, les adjoints (*Georges Passet, Céline Gibaud-Aziza, Patrice Bony, Karine Flohic et Raphaël Czepczak*) et voter les délégations du conseil à la maire pour la gestion des affaires courantes.

Vous trouverez les discours prononcés à cette occasion, la liste des élus et le compte-rendu du premier conseil municipal sur le site.

Mesdames, Messieurs

Le 15 mars dernier, les Cernaysiens ont choisi de donner la majorité absolue à la liste « Cernay demain » que je conduisais. Le conseil municipal, enfin réuni le 23 mai, après 2 longs mois de confinement, m'a élue Maire. Cette nouvelle fonction m'honore. J'en mesure toute la responsabilité. Je tenais tout d'abord à féliciter et remercier personnellement et très sincèrement les élus sortants qui, après 4 mandats pour certains, quittent le conseil municipal. Je sais le temps et la passion qu'ils ont mis au service de leur village et des Cernaysiens, au détriment souvent de leurs vies personnelles. Certains d'entre eux ont eu à cœur de me transmettre ces valeurs dans une constante bienveillance, je les en remercie sincèrement. Ce départ est certainement pour eux un mélange de soulagement et de nostalgie. J'ai une pensée émue pour René Mémain qui quitte la fonction dans des conditions très particulières après de nombreuses années au service de notre village. Nous ne manquerons pas, dès que cela sera possible, de leur rendre l'hommage qu'ils méritent. Aux élus de la liste Cernay demain, je réaffirme mon plaisir, ma fierté et ma confiance, à la perspective de travailler à leurs côtés pour les 6 ans à venir. J'ai une pensée également pour Franck Even, Virginie Boussious, Gérard Scymczak et Martine Bisson qui ont mené la campagne à nos côtés avec énergie et je les remercie pour leur engagement. J'adresse aux conseillers d'opposition mon souhait le plus vif de travailler avec eux dans une relation intelligente, constructive et mutuellement respectueuse. Aux agents municipaux, je ne cache pas mon plaisir de travailler auprès d'une équipe engagée et dont le sens du service public n'est plus à démontrer. Enfin j'adresse aux Cernaysiens mes plus sincères remerciements pour leur confiance. Mon équipe et moi leur réaffirmons notre engagement absolu à mettre nos énergies au service du projet pour lequel nous avons été élus, dans l'écoute et la co-construction. Je vous remercie de votre confiance.

Bien cordialement, votre maire, Claire CHERET



Votre nouvelle équipe municipale



Claire CHERET
Maire



Georges
PASSET
1er adjoint
Finances &
ressources humaines



Céline
GIBAUD-AZIZA
2ème adjointe
Sport, culture &
ressources humaines



Patrice
BONY
3ème adjoint
Urbanisme,
travaux & territoire



Karine
FLOHIC
4ème adjointe
Scolaire & enfance



Raphaël
CZEPCZAK
5ème adjoint
Développement
Durable



Marine
DRONET



José
SANTINHO



Marie
MURET-MORIN



Nathanaël
MUNIER



Nadège
CHARIERAS



Massamba
DIOP



Claudine
GILLMANN



Thomas
COSTEDOAT



Marie-Pascale
MILON



Chantal
RANCE



Robert
LAMIRAL



Dominique
JULIEN LABRUYERE



Aline
LEMOING

Réouverture des écoles et de l'ALEC

L'investissement des équipes a permis une réouverture des écoles et de l'ALEC

Après 2 mois de confinement, plusieurs groupes d'enfants ont pu retrouver le chemin de l'école !

Dès le **12 mai**, l'école élémentaire a ouvert deux classes de 10 élèves ; puis, les 18 et 25 mai, l'école maternelle a accueilli des groupes de 5 élèves.

A partir de **juin**, le déconfinement se poursuit et permet **l'ouverture d'une troisième classe en élémentaire** et l'accueil de **plusieurs élèves supplémentaires en classe de moyenne et grande sections de maternelle**.

Cette « rentrée » a pu s'effectuer grâce au partenariat étroit entre l'équipe enseignante, les représentants de parents d'élèves et la municipalité. Un protocole sanitaire rigoureux a été établi, permettant un accueil en toute sécurité. Un agent de ménage a été recruté pour permettre cette ouverture, dans le cadre du protocole sanitaire imposé. Compte tenu des effectifs partiels accueillis, l'équipe enseignante assure, en parallèle, la continuité pédagogique pour les élèves restés chez eux. Continuité pédagogique qui mobilise également pleinement les parents dans l'accompagnement des élèves !

Depuis le 3 juin, le centre de loisirs ouvre également ses portes tous les mercredis jusqu'à la fin de l'année scolaire, afin de proposer à tous des moments éducatifs et ludiques.



Vie associative

Les associations

Cernay Tennis actif depuis le 19 mai !

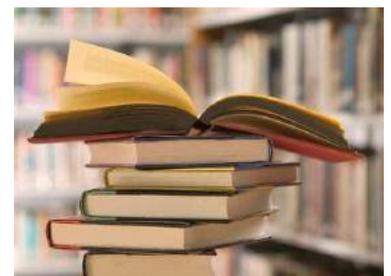


Avec l'accord (et l'aide) de la Mairie et la mise en place d'un protocole sanitaire obéissant aux exigences de la FFT (Fédération Française de Tennis) en phases 1 et 2 du déconfinement, le club a pu réouvrir partiellement ses portes dès le 19 mai. Les adhérents ont alors profité de cours individuels pendant 3 semaines. En phase 2 du déconfinement, depuis le **8 juin**, les **cours collectifs ont pu reprendre** pour le plaisir de tous. Nous avons découvert une autre vie de club ces dernières semaines, une vie de club faite de plus de rencontres finalement.

La bibliothèque a réouvert depuis le 3 juin

Selon un protocole validé par la Mairie, basé sur les préconisations du Ministère de la culture (**pas d'ouverture des locaux au public pour l'instant, mais possibilité d'emprunter des livres**) la bibliothèque a pu reprendre partiellement ses activités selon les modalités suivantes :

- Réservation des livres en ligne sur le site de la bibliothèque.
- Dépôts des retours : dans des bacs disposés au niveau du sas d'accès de la porte principale (les livres seront ainsi mis à l'écart pendant 10 jours pour décontamination).
- Prêts des livres réservés au niveau de la porte latérale de la bibliothèque (côté parc). Pour vous accueillir, les bénévoles seront équipées de masques et comptent sur vous pour garder les distances de sécurité, porter un masque, et prévoir un sac pour vos livres.



Les horaires d'ouverture
 - Mercredi : 16h - 18h
 - Samedi : 10h30-12h30 et 16h-18h

Vivre ensemble

Boîte à lire



Connaissez-vous la Boîte à lire ?

Située devant la pharmacie de Cernay-la-Ville, elle est accessible à tous et à tout moment. Il s'agit d'une petite bibliothèque écologique et solidaire que vous pouvez utiliser librement pour y déposer ou emprunter des livres.

Seule contrainte : les livres que vous y déposez doivent être en bon état et adaptés à un partage public. Une personne référente s'assure régulièrement que le contenu de la boîte répond à ces critères.

Alors n'hésitez plus : allez-y !

Réouverture des jardins du presbytère

Les jardins du presbytère sont ouverts! Venez découvrir et profiter de ce havre de tranquillité et de sa vue sur notre belle église Saint-Brice.

Promenez-vous au milieu des framboisiers, groseillers, pommiers,... Quant aux carrés de potager, ils seront bientôt cultivés.

Au détour d'une visite à la mairie, un petit passage par les jardins s'impose !



Informations diverses

Informations diverses



LE GESTE DURABLE

Nous avons tous admiré la nature reprenant ses droits pendant ces 2 mois de confinement. Continuons à contribuer à lui laisser sa place en ne marquant pas la forêt de notre empreinte à chaque passage.



PHARMACIES DE GARDE (dimanche du mois de juin)

- 14 juin : Pharmacie Auriol à Cernay-la-Ville
- 21 juin : Pharmacie du Château - 47, rue de la Division Leclerc à Chevreuse
- 21 & 23 juin : Pharmacie du Parc - Place Félix Faure à Rambouillet
- 28 juin : Pharmacie de Bonnelles - 4, rue de la Libération à Bonnelles



ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse & Rambouillet Territoires peuvent vous accompagner durant cette période particulière. Que vous soyez entrepreneurs, commerçants, producteurs ou acteurs culturels, vous retrouverez l'ensemble des informations sur leurs sites internet :

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/> & <https://www.rt78.fr/>



Naissance :
26 février : Iris TRUC-HERMEL

Décès
28 mars : Madame Colette DESMONS épouse DRUJON
12 avril : Madame Florence DUBOIS épouse RZEWUSKI
20 mai : Madame Danièle LUCQUET épouse GIRAUX



LA MAIRIE RECRUTE

Un poste en CDD est à pourvoir au sein des ateliers municipaux pour les services techniques pour la période estivale (juillet-août).
Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le secrétariat de mairie au 01.34.85.21.35 ou bien par mail à l'adresse mail suivante : mairie.secretariat@cernaylaville.net.



AGENDA MUNICIPAL

Conseil communautaire : le 15 juin et le 15 juillet
Conseil municipal : 30 juin 21 h salle de l'ancien lavoir



APPEL À CANDIDATURE

Les comités consultatifs ont été votés lors du conseil municipal du 9 juin, si vous souhaitez y siéger, n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie à l'adresse mail suivante : mairie.secretariat@cernaylaville.net.

Les comités : Urbanisme-Travaux-Energie-Accessibilité, Culture-Tourisme-Patrimoine, Finances-Développement économique, Sports, Informations-communication, Jeunes, Vie du village (fêtes, commerces, cadre de vie, aînés), Développement durable et Enfance-famille.



EXPRESSION LIBRE

Envie de nous partager une idée, une émotion positive ? Soyez inventifs et notre comité de relecture sélectionnera l'un de vos messages qui sera diffusé sur les brèves chaque mois ! Mail : mairie.secretariat@cernaylaville.net



INSCRIPTION NEWSLETTER

Pensez à vous inscrire à notre newsletter sur le site de la Mairie, afin de recevoir les dernières actualités de la commune !



LA MAIRIE

Depuis le 1er juin, les horaires d'ouverture de la Mairie et de l'agence postale sont :

- Lundi : de 9h à 12h
- Mardi : de 17h à 18h
- Jeudi : de 9h à 12h
- Samedi : de 9h à 12h



2, rue de l'église
78720 Cernay-la-Ville
Tel : 01.34.85.21.35 - Fax : 01.34.85.12.19
mairie.secretariat@cernaylaville.net
www.cernaylaville.fr